



PROCÉDURE DE TRANSACTION

CONDITIONS NON NÉGOCIABLES

La présente procédure définit, par ordre chronologique, les étapes contractuelles et bancaires applicables à toute transaction conclue avec FRANCE AJ CONSTRUCTION MATERIALS& ALIMENTAIRE & FOOD CO.,LTD. Elle devient contractuellement contraignante dès son acceptation expresse par les deux parties et ne peut faire l'objet d'aucune modification unilatérale.

1. Le **VENDEUR** émet une Offre Corporate Complète (*Full Corporate Offer – FCO*) à l'**ACHETEUR**.
2. L'**ACHETEUR** signe et retourne la FCO accompagnée d'un Ordre d'Achat Corporate Irrévocable (*Irrevocable Corporate Purchase Order – ICPO*), envoyé depuis une adresse e-mail professionnelle de l'entreprise à l'adresse suivante : info@franceajalimentaire.com
3. La banque de l'**ACHETEUR** émet, au nom de son propre client, une lettre **RWA** (*Ready, Willing and Able – Prêt, Disposé et Capable*) ou une **POF** (*Proof of Funds – Preuve de Fonds*).
4. Le **VENDEUR** transmet à l'**ACHETEUR** le projet de Contrat de Vente et d'Achat (*Sales and Purchase Agreement – SPA*).
5. Dans un délai de 48 heures, l'**ACHETEUR** signe et retourne le SPA accompagné des documents suivants : une copie du passeport du signataire autorisé ; une preuve de son pouvoir de signature (résolution du conseil d'administration ou procuration) ; le certificat d'immatriculation de la société ; son propre dossier CIS/KYC ; et, lorsque l'**ACHETEUR** utilise un financeur pour émettre la garantie de paiement, le dossier CIS/KYC de l'émetteur de l'instrument financier. Tous les documents doivent être envoyés à l'adresse officielle du **VENDEUR** : info@franceajalimentaire.com
6. Le **VENDEUR** signe le SPA et le retourne accompagné de la Facture Proforma.
7. L'**ACHETEUR** retourne la Facture Proforma dûment signée.
8. Le **VENDEUR** fournit ses coordonnées bancaires ainsi que les cartes de visite de deux (2) responsables de sa banque.
9. La banque de l'**ACHETEUR** émet un préavis SWIFT **MT799** confirmant qu'elle est prête à émettre le crédit documentaire (*MT700 / DLC*) en faveur de la banque désignée pour le recevoir.
10. La banque du **VENDEUR** répond par un préavis SWIFT **MT799** confirmant son accord pour recevoir le **MT700**.
11. La banque de l'**ACHETEUR** transmet le message SWIFT **MT700** (crédit documentaire – DLC) à la banque du **VENDEUR**.
12. Dans un délai de 35 à 55 jours suivant l'ouverture de l'instrument financier, l'expédition des marchandises commence.
13. Après le chargement des marchandises au port d'expédition (**Brésil**), le paiement est libéré par **MT700/TT** dès réception par la banque de l'**ACHETEUR** des documents originaux requis (certificat SGS, connaissance maritime / Bill of Lading, etc.). Une copie de ces documents est également envoyée à l'**ACHETEUR** par e-mail.



DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

14. **Confidentialité** — Les parties s'engagent à traiter toutes les informations échangées dans le cadre de la présente procédure comme strictement confidentielles et à ne les divulguer à aucun tiers sans l'accord écrit préalable de l'autre partie.
15. **Absence d'intermédiaires non déclarés** — Toute commission d'intermédiaire doit être déclarée et convenue par écrit avant la signature du SPA. Aucune commission ou rémunération d'intermédiaire non déclarée ne pourra être réclamée ultérieurement.
16. **Droit applicable et juridiction compétente** — Le SPA précisera le droit applicable ainsi que la juridiction compétente, ou la clause d'arbitrage applicable, en cas de litige.
17. **Non-respect de la procédure** — Tout document soumis en dehors de l'ordre ou du format décrit ci-dessus (FCO, ICPO, RWA/POF, SPA, CIS/KYC, MT799, MT700) pourra être considéré comme irrecevable par le VENDEUR.

POUR LE VENDEUR	POUR L'ACHETEUR
Nom:	Name:
Date / Signature:	Date / Signature: